

Initiative populaire FriNetz_14 juin 2012_BIS

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable du Département des infrastructures de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Marro Roland
Email : claudine.sautaux@fr.ch
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DFIN
Service : : SITel

Co-auteurs

Nom et prénom : Sautaux Claudine
Institution : : Etat de Fribourg
Département : : DFIN
Service : : SG-DFIN

Informations sur le projet

Description : Projet relatif à l'initiative constitutionnelle "Frinetz" qui tend à la révision partielle de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004, aux fins de garantir l'accès Internet sans fil gratuit et ouvert dans les espaces publics à grande fréquentation de tous les districts.

Effet levier Moyen

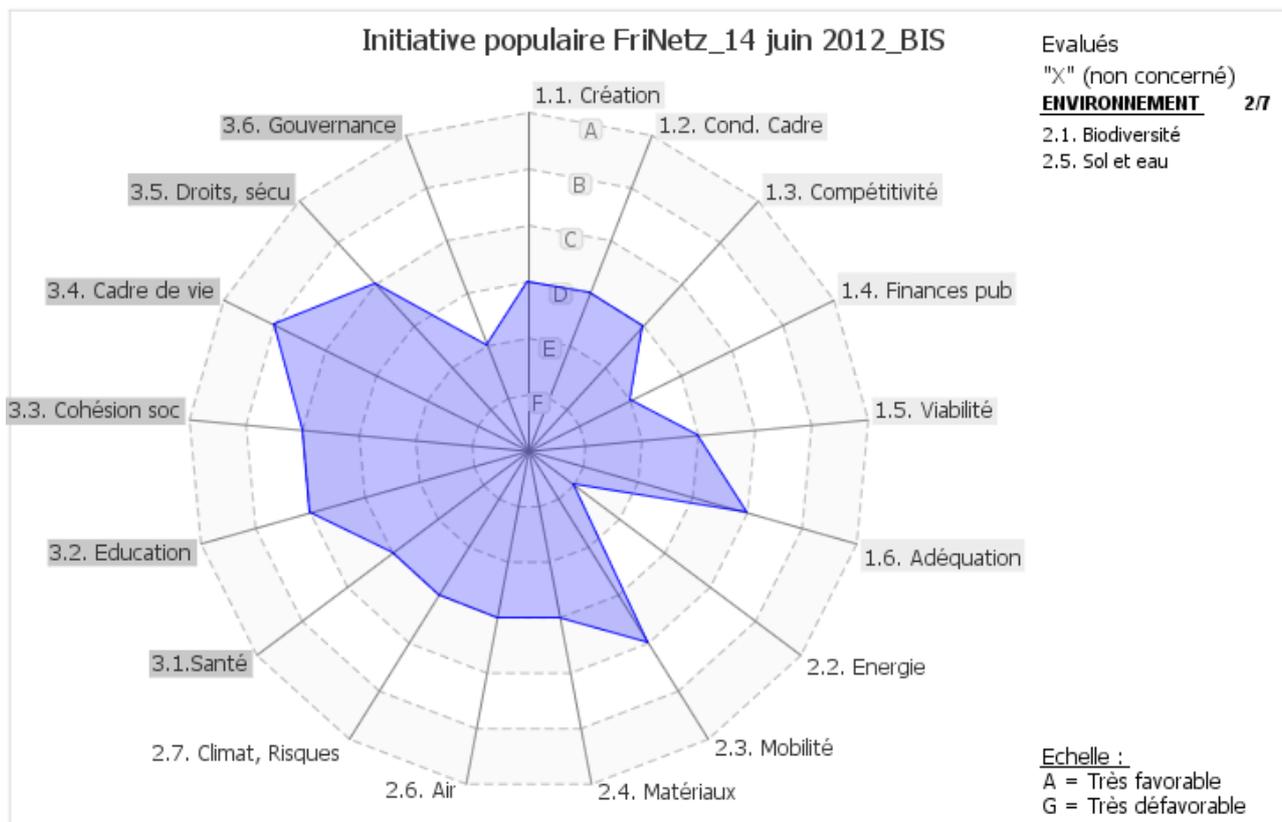
Domaines concernés :	Economie	Environnement	Société
	Légèrement	Moyennement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

Cette évaluation est fondée sur une comparaison entre la situation actuelle, les améliorations qu'apportent les nouvelles technologies mobiles LTE ainsi que le projet FTTH. Les bornes Wifi Hotspot's sont totalement en dehors de la cible du message FTTH du Canton de Fribourg qui vise la construction d'un réseau à fibres optiques: infrastructures physiques passives constituées de câbles à fibres optiques dont le planning de réalisation est prévu sur une durée de 15 à 20 ans. Ainsi, les feuilles de routes des deux projets sont différentes.

Le Conseil d'Etat est convaincu que des sociétés vont s'intéresser à utiliser les infrastructures qui seront mises en place par le projet FTTH afin d'offrir les prestations demandées par l'initiative populaire FriNetz. La loi fédérale sur les télécommunications devra être prise en compte.

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative

2.7. Changement climatique et risques

Economie

1.1. Création et distribution de richesses

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'investissement est relativement faible par rapport au nombre d'utilisateur présent. Tous les groupes sociaux pourront y profiter d'un accès gratuit à Internet. La concrétisation de cette initiative favorisera certes l'accès à Internet pour une plusieurs couches de la population et dans ce sens assure une mise à disposition équitable de la prestation, toutefois elle ne contribue pas ou peu à la création de valeur.

En outre avec la conclusion d'un abonnement mobile, les usagers ont déjà, et selon les modalités contractuelles du prestataire de service, un nombre de MO de transfert de données à disposition 250MB à > 1GB et ont la possibilité de se connecter quand et où ils veulent.

Les retombées économiques locales sont très faibles, voire inexistantes et il y a peu d'effets sur les revenus des usagers, car ceux qui utiliseront la prestation payeront moins pour l'utilisation d'Internet par le biais de moyens mobiles. Il n'y a pratiquement pas de la création de postes de travail à la clef estimation de 0,5 EPT supplémentaire pour la production et le maintien de la prestation. Les retombées économiques locales sont très faibles. Il y a des effets sur les revenus des usagers, car ils payeront moins pour l'utilisation d'Internet par le biais de moyens mobiles.

Risques de répercussions négatives : La population serait en droit d'attendre une équité par rapport à la mise à disposition de l'accès Internet gratuit. Le texte de l'initiative n'est pas assez précis sur la délimitation de "espace publics à grande fréquentation". Quels seront les critères pour fixer cette limite ? La population risque de ne pas se sentir équitablement considérée.

Potentiel d'amélioration : L'évolution de la téléphonie mobile va encore modifier le paysage de la communication sans fil avec le développement de la norme « LTE » Long Term Evolution respectivement avec la norme « 4G » technologie de communication mobile ultrarapide jusqu'à 150 Mbit/s en download. Un opérateur a annoncé que cette technologie allait s'étendre cette année 2012 à 12 villes suisses, dont Fribourg. En 2013, l'opérateur a annoncé qu'il généralisera l'accès à la technologie 4G à l'ensemble du territoire. L'opérateur explique qu'il investira 1,5 milliards de francs ces cinq prochaines années dans son réseau de téléphonie mobile, conformément aux investissements globaux déjà annoncés. Dans ce sens la notion d'accès gratuit peut devenir moins importante dès lors que les besoins en communication seront suffisamment ciblés et couverts par des offres performantes des opérateurs de téléphonie.

1.2. Conditions cadre pour l'économie

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Il n'y aura pas de gros volumes de retombées économiques à la clef. Les usagers, limités dans leur nombre, pourront faire des économies et le pouvoir d'achat pourra s'accroître.

En outre, ce genre de prestations peut améliorer quelque peu l'attractivité des zones à forte fréquentation du canton de Fribourg et ainsi contribuer à une image novatrice du canton.

En ce qui concerne les entreprises qui souhaitent s'implanter ou se développer dans la région, elles ont surtout besoin de bande passante large de type Fibres optiques pour les accès sur Internet et non pas des bornes Wifi.

Risques de répercussions négatives : Seuls les sites à grandes fréquentations sont favorisés au détriment d'autres zones.

Potentiel d'amélioration : La couverture de l'ensemble du territoire fribourgeois n'est pas réalisable simultanément.

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le libre accès et sa gratuité sur des informations diffusés par Internet favorise les possibilités de communication de la population.

Risques de répercussions négatives : Un risque de "fraction numérique". Seuls les territoires espaces publics à grande fréquentation seront couverts par des bornes Wifi.

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques

E - Défavorable avec quelques points favorables

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Les bornes WIFI n'apportent pas d'amélioration des finances des collectivités publiques car ces réseaux doivent être construits et aussi maintenus coûts d'exploitation.

Risques de répercussions négatives : Coûts récurrents pour les collectivités publiques.

Potentiel d'amélioration : Partenariat public-privé.

1.5. Faisabilité et viabilité du projet

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Sur le plan technique, une telle prestation peut être développée sur les infrastructures existants. La charge de réalisation est relativement élevée.

D'éventuelles retombées économiques difficile à estimer à la clef par l'augmentation de l'attractivité des sites à grandes fréquentations.

Risques de répercussions négatives : Aspects légaux: L'Etat se met au rang d'un prestataire de télécommunications et ce n'est pas son rôle.

Inscription d'un article dans la Constitution du Canton de Fribourg.

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Initiative populaire a abouti 7633 signatures, il existe donc une certaine attente auprès d'une partie de la population.

L'accès gratuit et ouvert au réseau Wifi «FriNetz» est demandé pour tous les citoyens fribourgeois ainsi que pour les étudiants, les touristes et les visiteurs d'expositions, de congrès ou de manifestations sportives.

La politique concernant les accès à Internet à haut débit va plutôt dans le sens suivant:

"Dans la mise en place de la politique de développement économique basée sur les nouvelles technologies, l'Etat voit un intérêt majeur à ce que l'ensemble des immeubles du Canton et pas uniquement les agglomérations importantes soient raccordés au réseau à fibres optiques. L'État est intéressé à ce que le Canton dispose d'une infrastructure moderne et performante permettant de couvrir les besoins croissants des entreprises et de satisfaire les souhaits des particuliers et ainsi de faciliter la promotion du Canton pour l'implantation de nouvelles entreprises et d'améliorer, voire renforcer, les conditions-cadres pour la cyberadministration, notamment dans ses relations avec les communes, les écoles et, finalement, avec les citoyens"

Risques de répercussions négatives : L'Etat ne devrait pas se mettre au rang d'un opérateur de télécommunication.

Potentiel d'amélioration : Augmenter le marketing concernant des sites existants de bornes Wifi.

Environnement

2.1. Diversité biologique et espace naturel

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives : Crainte d'une catégorie de la population vis-à-vis de l'électrosmog et réactions négatives par rapport à l'implantation d'antennes même si elles ne sont pas sur de haut mâts.

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie

F - Défavorable

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie /

Initiative populaire "FriNetz"
"Le canton garantit l'accès Internet sans fil gratuit et ouvert dans les espaces publics à grande fréquentation de tous les districts."

Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Les opérateurs de téléphonie ont des objectifs densification et sont constamment en développement de nouveaux projets. La mise en place d'un réseau WIFI, peut être considéré comme délicat écologiquement

Risques de répercussions négatives : Craintes de la population face au rayonnement et à l'électro-smog peut s'intensifier et réactions négatives par rapport à l'implantation d'antennes même si elles ne sont pas sur de haut mâts.

Potentiel d'amélioration : Ce serait à chercher dans de possibles synergies ou mise à disposition de secteurs avec les partenaires actuels de la téléphonie mobile et prestataires de réseaux à hauts débits

2.3. Mobilité et territoire

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Revalorisation de centres à hautes fréquentations.

Risques de répercussions négatives : Couverture territoriale restreinte de la prestation.

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation : La durée de vie de bornes WIFI est d'environ de 10 ans.

Risques de répercussions négatives : Le recyclage du matériel électronique et du câblage / des mats est à prendre en compte dans le bilan écologique.

Potentiel d'amélioration : En cherchant des synergies avec l'existant et le futur en construction

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de soufre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Sous l'angle de la diminution des déplacements pour trouver des bornes Wifi gratuit, le projet est favorable.

Risques de répercussions négatives : Afflux de personnes sur des lieux à grandes fréquentations - élimination des déchets, etc.

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : idem point 2.6

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Société

3.1. Santé et prévention

D - Moyen

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Attractivité des sites sportifs par la mise à disposition de bornes Wifi gratuites; ceci donne une image actuelle et dynamique facile à mettre en lien avec le sport et les sportifs.

Risques de répercussions négatives : Un aspect non négligeable de la problématique est à relever dans les craintes que suscitent le rayonnement et l'électro-smog.

Potentiel d'amélioration : Promotion des sites sportifs et de la santé en publiant une page "obligatoire" lors de l'accès au réseau WIFI

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Encouragement à se familiariser avec les nouvelles technologies qui contribuent au développement de la société. Opportunité offerte à tous.

Augmentation de l'attractivité des sites à haute fréquentation, places de rencontres, sites culturels et sportifs.

Risques de répercussions négatives : Le tout numérique ne favorise pas l'authentique partage humain et les échanges sociaux-culturels.

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Accès à Internet ouvert et gratuit qui limite d'éventuels risques d'endettement.

Accessible à tous, moyennant toutefois que le réseau ait été développé sur tout le périmètre du canton.

Risques de répercussions négatives : Seules les places avec une haute fréquentation de population sont desservies

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public

B - Favorable

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Il s'agit d'un des points forts du projet, soit l'augmentation de la qualité des espaces publics.

Augmentation de l'attractivité sportive, socio-culturelle et des espaces publiques.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.5. Droits et sécurité

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'égalité des chances est partielle, car ce projet vise la mise à disposition de bornes Wifi avec accès gratuit que pour un nombre limité d'espaces publics avec grandes fréquentation 1 à 2 places par districts.

Risques de répercussions négatives : Inégalités par rapport aux endroits moins fréquentés voir éloignés des grands centres publics et touristiques.

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative

E - Défavorable avec quelques points favorables

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : En inscrivant le texte proposé par les initiants dans la constitution fribourgeoise, l'Etat se met au rang d'un opérateur de télécommunication.

La nécessité de mettre à l'enquête l'installation d'antennes sur le domaine public doit être étudiée.

Risques de répercussions négatives : Il peut sembler étrange que l'objet de ce projet soit de rang constitutionnel.

Conformité à la loi fédérale sur les télécommunications LTC: Clarification si l'Etat doit disposer d'une concession pour la fourniture d'une telle prestations.

Un support pour l'utilisation pourrait être demandé par les utilisateurs auprès de l'Etat.

Il n'y a pas de garantie de service 24h/24h, 7 sur 7.

et en cas de surf sur des sites illicites c'est l'image de l'Etat qui est impactée

Potentiel d'amélioration : Clarification des aspects légaux par un avis de droit.

Communication claire auprès de la population qu'il n'y a aucun support et qu'il n'y a aucun filtrage des sites Internet illicites.